

Agent recenseur

JANVIER 2025



La ville de Paris recrute des agents recenseurs afin de dénombrer les parisiens dans un cadre légal.

L'objectif des agents sera d'informer de l'existence du recensement, prendre contact et recueillir les questionnaires des habitants des adresses qui sont dans le périmètre confié.

Le poste s'adresse à toutes personnes majeures.

Conditions d'exercice

- Activité exercée sous le contrôle de la mairie d'arrondissement
- Grande disponibilité -en soirée (jusqu'à 21h) et le samedi- sur toute la période mais liberté d'organisation dans son planning
- Rémunération comprenant une part fixe et une part variable liée aux questionnaires remis, prime possible
- Remboursement des transports d'environ 70%
- Accès à la cantine de la Ville
- Soumis au secret professionnel
- Condition physique (marche, montée d'escaliers)
- Aucun diplôme exigé

Missions

- Se former à la technique du recensement (2 sessions d'une demi-journée)
- · Effectuer les travaux d'intersession: repérer les adresses du secteur attribué, assurer la communication locale, compléter le document fourni lors de la 1ère séance de formation, renseigner les questionnaires, rendre compte au responsable en mairie
- Déposer les documents et proposer aux habitants de répondre par
- Récupérer auprès des habitants les questionnaires papier et vérifier la qualité du remplissage
- Relancer les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais
- Compléter en continu le carnet de collecte pour assurer le suivi
- Rendre compte régulièrement (au moins une fois par semaine) de votre travail

Compétences requises

- Savoir : Rigueur et organisation
- Savoir-faire: Sens relationnel: Faculté d'adaptation, esprit d'initiative; Qualités d'organisation, d'ordre et de méthode
- Savoir-être : Neutralité, discrétion, persévérance et confidentialité; Assiduité et implication; Sens du travail en équipe

Pour postuler, envoyez votre CV et votre lettre de motivation à l'adresse mail suivante: ddct-ma09-elections@paris.fr



